

# Les Paniers : poème en Patois bisontin, traduit en Patois jurassien par Ferdinand Raspieler, curé de Courroux

Autor(en): **Rossat, Arthur**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **9 (1905-1906)**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-110677>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les Paniers.

Poème en Patois bisontin, traduit en Patois jurassien  
par Ferdinand Raspieler, curé de Courroux.

Publié par Arthur Rossat, Bâle.

### IV. Poème de Raspieler.

Manuscrit de 1736 (Ms. B).

#### Arrivée d'une Dame en l'autre monde Habillée<sup>1)</sup> en Pannier.

Traduit d'un imprimé en patois de Besançon en patois du Cornat  
Vallée de Delémont.

- Ne s'opposeront-on pè<sup>2)</sup> à torrent inkemode  
De cés lairges pennies que<sup>3)</sup> nos feurnit lait mode?  
I seut sche só des daimes et de louë tintaimaire 3  
S'allin faire ait lanlire, de louë nos n'ain que faire. 4  
5. S'ait se fá mentr'<sup>4)</sup> en taibye<sup>5)</sup>, vou és bains d'in môtie,  
Ai ne yèt pyaice que po ces affreux pennies.  
N'a ce p' enne vargogne<sup>6)</sup>, tchose bin étrainge!<sup>7)</sup>  
I yi défi d'entrai dain des poërtes de grainges;  
Ait quïudan qu'en on d'œuye que pot les admirai, 5  
10. Voili dés belles aimboiyes pot se faire aidorrai, 6  
Demeurrerain<sup>8)</sup> longtems aicrepi schu louë quïu,  
Devain qu'en aiy envie de s'embruere deschu.  
S'an poyaj péhe<sup>9)</sup> les réches, des pauvres déssavraj,<sup>10)</sup>  
à nom de Duë:, y airro de quoi me consollai,  
15. Main enquïeux<sup>11)</sup> in tchequïun le veut portai sche há

<sup>1)</sup> Le second *e* de *habillée* a été ajouté d'une autre encre. (Cf. ms. A, titre). J'aurai plusieurs fois, dans le cours de cette publication, à signaler d'autres corrections moins heureuses et provenant de gens, qui ne comprenant pas la leçon originale, ont eu la lumineuse idée de modifier le texte à leur façon.

<sup>2)</sup> Pour la négation *pas*, on dit toujours *pə*. Ex.: *i n'ā vǎ pə*, = *je n'en veux pas*. (Cf. v. 7. *n'ā sə p'ĕnə vǎrgĕnə*, v. 31: *n'ā pə mĕn-ĭtĕsyĕ*, 32, 33, 58, 148, 149, 160, etc.). On trouve cependant cette forme *pĕ* (*p a s s u = pĕ*) dans l'expression: *nĕ pĕ, twǎ?* = *N'est-ce pas, toi?* (litt. *non pas, toi?*) C'est sans doute une forme archaïque; en tous cas c'est la seule fois qu'on la rencontre dans les *Paniers*.

<sup>3)</sup> Comme je l'ai fait remarquer A, note 4, Raspieler n'a pas toujours écrit partout le son *tʃə* (*quie*) de Courroux. Dans tout le ms. de 1736, il

## Traduction.

- Ne s'opposera-t-on pas au torrent incommode  
 De ces larges paniers que nous fournit la mode?  
 Je suis si (soûl) fatigué des dames et de leur tintamarre!  
 [Qu'elles] s'aillent faire [à] *lanlire*, d'elles nous n'avons que faire!
5. S'il se faut mettre (en) à table, ou aux bancs d'une église,  
 Il n'y a place que pour ces affreux paniers.  
 N'est-ce pas une vergogne, chose bien étrange?  
 Je (leur) les défie d'entrer dans des portes de grange.  
 Elles croient qu'on n'a d'yeux que pour les admirer;
10. Voilà des beaux épouvantails pour se faire adorer!  
 [Elles] demeureront longtemps accroupies sur leurs culs  
 Avant qu'on ait envie de s'élancer dessus.  
 Si l'on pouvait seulement distinguer les riches des pauvres,  
 Au nom de Dieu! j'aurais de quoi me consoler;
15. Mais aujourd'hui chacun le veut porter si haut

écrit *que* = *kə* (Cf. v. 4, 6, 9, 12, 16, 21, 22, 23, 24, etc.); lorsqu'il veut écrire *tʃə*, il sait bien employer *quie* (Cf. 9, 11, 15, 30, 51, 52, 71, 75, 76, etc.) — C'est donc cette graphie (*kə*) que j'emploierai, conformément au manuscrit.

<sup>4</sup>) Aujourd'hui on ne connaît plus la forme *mātrə* (lat. *mittere*, avec nasale amenée par l'*m* initiale). Le Vâdais a bien une forme *mōtrə*, usitée surtout à l'impératif: *mō lō dādē!* = *mets-le dedans!* Mais maintenant on dit presque exclusivement: *bōtē* ou *bōtrə*. (Cf. v. 179).

<sup>5</sup>) Le mot *tēbyə* est très ancien; de nos jours on n'entend plus que *tālə*. Mais je sais par M. l'abbé Bindy, curé de Courchapoix (né en 1838), que son grand-père disait toujours *tēbyə*. Le mot a donc été employé au XVIII<sup>e</sup> siècle à Courroux et dans le Val Terby. — Je ne vois pas pourquoi M. X. Kohler (Koh. 5) s'est permis de corriger en *tâel* (= *tāəl*), qui n'a jamais existé. — Le latin *tabula* a donné les trois formes: *tēbyə* (t à b [u] la), *tālə* (t à [b] la) et *tōl* (taula, cf. fr. *tôle*).

<sup>6</sup>) D'habitude on dit: *vārgāñə* (Cf. A 192: *vērgāñə*). Le ms. A 35 a le verbe *vārgāñə*.

<sup>7</sup>) Il manque ici un mot, le *et* (*ē*) ajouté par M. Kohler (v. 7).

<sup>8</sup>) *Demeurrerain*, influence du français; le patois dit: *dəmūrē* (Cf. A 5.) Je dois ici corriger une faute d'impression de A 5: *dəmūrərē* est le futur, il faut donc traduire: *demeureront* et non: *demeureraient*.

<sup>9</sup>) Ce *pēə* (Aj. *pīə*) se prononce dans le Val Terby presque *pēye*; d'où l'orthographe de Raspieler: *pēhe*.

<sup>10</sup>) *Déssavraj* (lat. de-ex-separare) était écrit dans le ms. B (v. 13) *desavraj*. Quelqu'un a corrigé en *déssavraj*. — Le latin *separare* = *sāvvrē* = fr. *sevrer*.

<sup>11</sup>) Ce mot *ātχō* = *aujourd'hui* n'est plus usité qu'à Courroux; partout ailleurs, on ne connaît que le mot *ādjō*. — Cf. le provençal *ancui* et l'italien *ancói* (piémontais: *īkō*). — On admet d'habitude, comme étymologie, hanc hodie mais d'après une communication que m'a faite M. le professeur Gauchat, ce serait plutôt *atque hodie*, avec *n* épenthétique.

- Que lait guieuse, et lait réche sont vétie tot yuha.<sup>12)</sup>  
 De tot tems en on vû<sup>13)</sup> grainte differance  
 Entre cés di commun et cés de gentelence;  
 Main les pouyes rêvis<sup>14)</sup>, lés petettes borgeaizes
20. Vorrin faire raippé és Dames de noblesse,  
 Cés qu'ait poëne en louë sô ain di pain ait mengie,  
 Et qu'ain le ventre pyait comme des tchins lévrie  
 Que ne dairrin brouchai<sup>15)</sup> que serge et migelaine<sup>16)</sup>  
 Le portan bin pu há que notre Tchételaine;
25. Les féyes dy commun, et lait raicaiyerie 176  
 S'en vain yuvain<sup>17)</sup> le naj cot des tchins de Marsie, 175  
 Ait yi séhe<sup>18)</sup> bin de contrefaire les dames  
 Di tems que louëte painse tchainte *in Requiem*;  
 Ç'a bon qu'en les cognia, atremen en crairait
30. Qu'ait sairrin des Princesses vou bin aquie d'aidroit.—  
 Lés tu saïtirizai n'a pe mon intaintion,  
 Ait ne-yèt pe de régle<sup>19)</sup> que n'ait ses exceptions.  
 Ait y en hèt des vertueuses, ait n'en fá pe dottai :  
 Main, ma foi lait pu paj c'a de pietre dairraj.—
35. I me mokait de louër<sup>20)</sup> hat çat que s'engregnin, 1  
 S'ait se s'entan motchouzes, louleux que se mottchin,  
 Que me nannin bélitre, coquin et Etrio:  
*Unicuique Deus mandavit de proximo.* Ecel. 17 v. 12.  
 I me seut emportai, pairdon Messieu pairdon! 9
40. Dait y en aj le sujet, hô, qu'en m'écouttaj dont<sup>21)</sup> 10  
 Lait maitère en â belle, et çot qui vos veut dire 11  
 Fairret gonschaj les ennes aj peu lés âtres rire.— 12
- Yai l'atr' hie rencontraï douë dames di païs 13  
 Que s'en allin briazain<sup>22)</sup>, tainto ci tainto li: 14

<sup>12)</sup> *Yuha* (*yüā*: *aequale* est donné au glossaire: *également*. Vieux mot qui ne s'emploie plus; on dit *përiā* (*pareil*): *sôli m'ā iō përiā* = *cela m'est (tout pareil) bien égal*).

<sup>13)</sup> Manque ici un mot d'une syllabe; Koh. 17 a ajouté *bin* (*bî*); A 19 a la même leçon sans *bî*.

<sup>14)</sup> L'accent grave de *rèvis* a été ajouté d'une autre encre (Cf. A 21).

<sup>15)</sup> *Brouschaj* (*brüxē*) est donné au Gloss. = *employer*. C'est l'allemand *brauchen* (Cf. 251).

<sup>16)</sup> *Midjälēnā* est masculin; le frç. populaire dit aussi: *du milaine*.

<sup>17)</sup> Peut-être le vieux patois a-t-il dit *yüvē* (Cf. A 123, 152), mais de nos jours, on ne dit que *yōvē* (Guélat: *yōvē*).

<sup>18)</sup> Cette forme *sēhe* (*sēā*) doit être dissyllabique pour la mesure du vers; elle a dû se prononcer à peu près *sēyā* (Cf. note 9 *pēā* = *pēyā*), mais aujourd'hui le Val Terby ne connaît que *sīe*: *ē yī sīā bī* = *il lui sied bien*.

<sup>19)</sup> Le mot *régle* est frç.; le patois dit toujours *rēyā*.

<sup>20)</sup> Voici ici une de ces corrections intempestives, faites par quelqu'un qui ne connaissait pas le patois vâdais: dans le ms. B, on a biffé l'*r* de

- Que la gueuse et la riche sont vêtues tout pareillement.  
De tout temps on a vu grande différence  
Entre celles du commun et celles de noblesse;  
Mais les parvenues, les petites bourgeoises
20. Voudraient faire rampeau aux dames de noblesse.  
Celles qui à peine à leur souï ont du pain à manger  
Et qui ont le ventre plat comme des chiens levriers,  
Qui ne devraient usager que serge et milaine,  
Le portent bien plus haut que notre châtelaine.
25. Les filles du commun et la racaillerie  
S'en vont levant le nez comme des chiens de mercier.  
Il leur sied bien de contrefaire les dames  
Pendant que leur (panse) estomac chante un *Requiem!*  
C'est bon qu'on les connaisse, autrement on croirait
30. Qu'elles (seraient) sont des princesses ou quelque chose de bien.  
Les toutes satiriser n'est pas mon intention;  
Il n'y a pas de règle qui n'ait ses exceptions.  
Il y en a des vertueuses, il n'en faut pas douter;  
Mais, ma foi, la plupart c'est de piètre denrée!
35. Je me moque d'elles; ah! gâ, qu'elles se fâchent!  
Si elles se sentent morveuses, morbleu! qu'elles se mouchent!  
Qu'elles me nomment bélitre, coquin et sorcier!  
*Dieu a chargé chacun du soin de son prochain.* (Eccl. 17 v. 12)  
Je me suis emporté, pardon, Messieurs, pardon!
40. Parbleu! j'en ai le sujet! Ho! qu'on m'écoute donc!  
La matière en est belle, et ce que je vous veux dire  
Fera gonfler les unes et puis les autres rire.

J'ai (l'autre) avant-hier rencontré deux dames du pays  
Qui s'en allaient vagabondant tantôt ci, tantôt là.

*louër* (Cf. Koh. 35: *louë*). Cette ancienne forme *louër* (*lūar*) est la 3<sup>e</sup> pers. plur. du *féminin* du pron. personnel absolu; elle n'est plus usitée aujourd'hui, et dans tout le Vâdais actuel on n'a que la forme *lūa* (illorum) = *eux* ou *elles* (Cf. B 4); mais le vieux patois l'a bien connue (Cf. A 156, B 212, Koh. 465: *dēvō lūar*; A 345, B 476, Koh. 477: *pō lūar*; A 342, B 471, Koh. 472: *dakōtā lūar*). On disait donc anciennement: *s'ā pō lūa* = *c'est pour eux*; *s'ā pō lūar* = *c'est pour elles*. (Dans ces deux cas, l'ajoulot dit: *yō* = *eux, elles*). — Quant à l'adjectif possessif *leur, leurs*, le vâdais a la forme *lūatā* pour le singulier et *lūa* pour le pluriel. (L'Ajoie dit *yōtā* et *yō*) Cf. B 28: *lūatā pēsā* = *leur panse*; A 392, B 539, Koh. 540: *lūatā fā dūā* = *leur faux Dieu*; A 176, B 236, Koh. 236: *lūatā dēsā* = *leur danse*; — A 143, B 199, Koh. 199: *lūa mīnā, lūa rādyē, lūa rūzā ě lūa kērēs* = *leurs mines, leurs regards, leurs ruses et leurs caresses*; A 5, B 11: *lūa txū* = *leurs culs*; B 304: *lūa ěyō*, Koh. 301: *lūa-z-ěyō* = *leurs vêtements*. Cependant A 1, B 3, Koh. 3: *lūa tītēmēre* = *leur tintamarre*.

<sup>21</sup>) Ce mot est écrit *dont*; on a corrigé en *donc*.

<sup>22</sup>) Au lexique et A 30, le mot est écrit: *briezai* (Cf. A, note 16).

45. S'ait sont de Porraintru vrainman, I n'en sçait ran,  
 Ait sentin diailement lait laivurre et le bran! <sup>23)</sup>  
 Vou bin de Delémon; I vos n'en diraj ran  
 Main des gréyes de poe ait l'aivin le peman <sup>24)</sup>  
 Qu'ait sont de Saint Vrsanne en peut conjecturie,  
 50. â moins çat des ainaces ait portin dés pennies. <sup>25)</sup>  
 Y yi digi Mesdames, requieutte <sup>26)</sup> vot â môtie,  
 Ç'a enquieux le duëmoine vos en éte obligie.  
 Ah de quoi paillait vot! les offices sont sche longs  
 Que nos ne sçain <sup>27)</sup> soudaj d'être aj-genon-yon,  
 55. Ces masses sain tchavon <sup>28)</sup> sont bannes pot des moines  
 En dairrait aibóli sermons, fêtes, et duëmoines.—  
 ha que me ditte vot! â ce que lait dévotion  
 N'a pe votre herretaige et votre occupation?  
 De quoi vos maschai vos? qu'aivot ait raizannaj <sup>29)</sup>?  
 60. â ce de vos affaire? allai vot-biscottaj?

I les pyaket <sup>30)</sup> les douë pot allaj voi masse  
 Laivou éré enne daime qu'aivai lai paterasse  
 Y'ére sch'aissue qui criaj, sospilaj se grugeaj <sup>30 bis)</sup>  
 Stu breûle cierge â tét endremi schu l'ataj?

65. hà mon Due! digeaj-té, tot mon povre coë grulle, 71  
 En més toindres tallons ya get veni des mulles, 72  
 Y ai les pies, les genon-yes, les haintches évartegies <sup>31)</sup> 73  
 Et I sent tote vôiie <sup>32)</sup> d'être ajgenon-yie, 74  
 Y ai gèt pri le borron, le redeux <sup>33)</sup>, le clocat! 75

<sup>23)</sup> Le *brā* est le manger des porcs; se dit encore: *ĩ m'ā vĕ fĕr ĩ brā pĕ lĕ pĕā*.

<sup>24)</sup> Le mot écrit *peman* dans le manuscrit, a été corrigé en *pémen* (Cf. B 259, 519: *pemantaj*). Il est vrai que le Gloss. B donne *pemen* = *odeur*, mais *pemantai* = *odorier* (Cf. Gloss. A: *pemantaj* = *flerer*.)

<sup>25)</sup> Pour comprendre ce passage, il faut se rappeler, en même temps que les armoiries de ces villes, le sens que le peuple leur attribue et les sobriquets de ces localités. Porrentruy ayant un sanglier dans ses armes, les Bruntrutains portent le sobriquet de *pōā sĕyĕ* (porcu singulare) = les *sangliers*; les Delémontains s'appellent les *trīsū* = les *foireux*, ceux qui ont la diarrhée (*lĕ trīs*), à cause des six petites montagnes qui figurent à la base de l'écu de Delémont, et que les malins feignent de prendre pour un tas d'excréments. Quant à St-Ursanne, son armoirie est un *ours*, mais les habitants portent le surnòm de *lĕz-ĕnā* = les *ânes*.

<sup>26)</sup> Cf. A, note 21. M. X. Kohler (Koh. 51) traduit: *rassemblez-vous*. Inexact.

<sup>27)</sup> Ici nous avons le présent: *nous ne (savons) pouvons*. Cf. A, v. 43: *nĕ nā sĕnā* = *nous ne (sûmes) pûmes*.

<sup>28)</sup> Le mot est inusité de nos jours. Le dictionnaire de Guélat dit: *tchavron* = *bout de fil, reste d'étoffe*. C'est donc un *bout*, une *extrémité*.

<sup>29)</sup> Le mot est bien écrit *raisannaj*; M. Kohler (v. 59) a corrigé en *raisonné*; je n'en vois pas la nécessité. C'est une vieille forme; de nos jours on dit *rĕzĕnĕ*. Guélat dit *réjenai* (*rĕjĕnĕ*).

45. Si elles sont de Porrentruy, vraiment je n'en sais rien :  
Elles sentaient diablement la lavure et le manger des porcs ;  
Ou bien de Delémont, je ne vous en dirai rien,  
Mais des (quilles) excréments de porc elles avaient l'odeur ;  
Qu'elles sont de St-Ursanne, on peut [le] conjecturer ;
50. Au moins c'est des ânesses, elles portaient des paniers.  
Je leur dis : Mesdames, rendez-vous à l'église ;  
C'est aujourd'hui dimanche, vous y êtes obligées.  
— Ah! de quoi parlez-vous? Les offices sont si longs  
Que nous ne pouvons endurer d'être à genoux.
55. Ces messes sans fin sont bonnes pour des moines ;  
On devrait abolir sermons, fêtes et dimanches !  
— Ha! que me dites-vous? Est ce que la dévotion  
N'est pas votre héritage et votre occupation?  
— De quoi vous mêlez-vous? Qu'avez-vous à raisonner?
60. Est-ce de vos affaires? Allez vous *biscotter*!

Je les (plaquai) plantai là les deux pour aller voir [la] messe,  
Où était une dame qui avait la détresse.  
Elle était si douillette qu'elle criait, soupirait, se renversait :  
Ce brûle-cierge est-il endormi sur l'autel?

65. Ha! mon Dieu! disait-elle, tout mon pauvre corps grelotte ;  
A mes tendres talons, il (y) est déjà venu des ampoules.  
J'ai les pieds, les genoux, les hanches déboités,  
Et je suis tout acablée d'être agenouillée.  
J'ai déjà pris le rhume, la colique, le hoquet!

<sup>80)</sup> Le mot s'emploie encore et a le sens de : *cesser*, par ex.: *ël ā tā d'pyäkē* = *il est temps de finir*. Dans sa tragédie en 3 actes : *Es baichates* (Porrentruy 1902), M. J. Surdez dit, vers 164 : *ë n'pyäk d'lä bāsnē* = *il ne cesse de la frapper à la figure, de la marquer*.

<sup>80 bis)</sup> Le sens de *sə grüjā* n'est pas clair. M. X. Kohler (v. 63) traduit par „*se plaignait* (?)“, sans être certain de son interprétation. — Guélat, au mot franç. *gruger*, donne : *grugie, aifolai, dévoërai des dents, greugeyie*, et il traduit *aifolai* par *renverser, maîtriser* (Biétrix n'a pas ces mots, qui sont inusités de nos jours dans ce sens). — M'appuyant sur l'autorité de Guélat, je me hasarde à expliquer *se grugeait* par *se renversait*, mais sans rien oser affirmer de précis. [L'existence en vieux français d'un verbe *grusier* „se plaindre“ dont Godefroy cite des exemples tirés d'anciens documents fribourgeois et neuchâtelois, confirme plutôt l'interprétation de Kohler. Le verbe *se grauzâ, se grugeâ*, existe encore avec le même sens dans les patois vaudois et valaisans. *Réd.*]

<sup>81)</sup> Cf. A, note 31.

<sup>82)</sup> Cf. A, note 32.

<sup>83)</sup> Le Val Terby a encore aujourd'hui ce mot *rədō* = *colique*; mais je ne crois pas qu'il soit usité autre part dans le Jura; en tous cas il est donné aux Gloss. A et B, c'est donc que Raspieler le considérait comme un terme obscur. — Ni Guélat ni Biétrix ne le citent.

70. pyai<sup>34</sup>)-tait due qui ne<sup>35</sup>) seut derie notre fornat.—  
 I quiūdo fermement qui peedrait paciaince,  
 Portain I tegnét co jainqu'en eut rotchie<sup>36</sup>) paince. 77  
 Ste daime, dont I prageoit<sup>37</sup>), ére belle et pimpán, 78  
 Y aivaj pri tot son tems, po compyaire és gallans,— 78
75. Y ére poudrán, frizzollán, qui<sup>38</sup>) quiūdo tot de bon 79  
 Que s'ére in tchin bairbèt uou le quju<sup>39</sup>) d'in oëyon  
 Envoti de noucat, d'in sche lairge pennie  
 Qu'entraïn dedain les bains I motrèt son derie.—  
 Juste<sup>40</sup>) cie! pansèt yot<sup>41</sup>), comment des braives gens
80. Ozan tét s'aibeyie sche ridiculement?  
 Se les hannes étin saiges ait fairrin réflexion  
 Schu got qu'het dit le grain et puissant Salomon,  
*Averte faciam tuam a muliere comptâ. Eccl. 9 v. 8.*  
 Ait tornerin le dos és daimes comme ait fâ.—<sup>42</sup>)
85. Main Duë que haiyenne les modes et vanitaj  
 Tot le long étenduë lait faj ait<sup>43</sup>) cambysai,  
 Y allaj beyon-nain, railaj tain qui poyai,  
 Oye le coeuë! L'eschtomait! hélai Seigneur helai. 84  
 I n'en peut pu: Yésesse! mon Dieu! Vierge Mairie! — 83
90. Allai pi in po d'âve en lait Reyne d'hongrie. 84  
 Vos êtes en épregá? couete dont vitteman, 85  
 lait voili mètte et schèlle<sup>44</sup>) les œuyes yi viran. 86  
 â vin aigre, â vin aigre, vitte di brantevin: 87  
 vou bin aipportai yi lait tchan-natte di vin.— 88
95. Cigangnie lait gaiyai, le malaige lait tuë,  
 Toi fu tan â liain pot yaipportai di bruë. 90  
 Ai ne yèt brue que vaye, ait lait fâ schu son yé: 94

<sup>34</sup>) Ici nous avons la forme du prés. ind.: *plait à Dieu*. Le subjonctif serait *pyējə ă dūə = plaise à Dieu*. La forme *piaint (pyē)* de Koh. 70 n'existe pas.

<sup>35</sup>) Cette négation *ne* après cette exclamation: *plaise à Dieu* n'est pas facile à expliquer. — Dans mes *Chants' patois jurassiens (Arch. VI, n° 128 note 3, n° 146, note 1 et VII, n° 167, note 1)*, j'ai relevé le fait que le patois emploie la négation *ne* après les verbes exprimant la *volonté* (comme si c'étaient des verbes de *crainte*). Si donc nous considérons ici ce: *plaise à Dieu* comme l'équivalent d'un: *je désirerais, je voudrais: i vōrə k'ī nə fěxə* notre *ne* se justifie; à mon avis, c'est la seule façon de le comprendre. — Remarquons aussi cette bizarrerie que: *i sǎ* est au présent indic.; nous avons littéralement: *Plait à Dieu que je ne suis*. Le subjonctif prés. est: *i sǒ* ou *i fěxə*.

<sup>36</sup>) Malgré cette graphie *rotchie*, il faut lire *rōxīə* (et non *rōtxīə*). Voir du reste A, v. 54, et Gloss. A et B (Cf. *Arch. VII*, p. 163, note 5).

<sup>37</sup>) *I prageoit* = *i prageait*; c'est la 1<sup>re</sup> pers. sing. prés. indic. = *je parle* (Cf. v. 35: *i me mokait*). Tandis que l'ajoulot conjugue le présent: *i txētə* (*je chante*), *tə txētə*, *ĕ txētə*, le vâdais dit: *ī txētĕ, tə txētə, ĕ txētə*.

70. (Plait) Plaise à Dieu que je (ne suis) sois derrière notre fourneau!  
 Je croyais fermement qu'elle perdrait patience;  
 Pourtant elle tint coup jusqu'[à ce qu']on eut frappé la poitrine.  
 Cette dame, dont je parle, était belle et pimpée;  
 Elle avait pris tout son temps pour complaire aux galants.
75. Elle était poudrée, frisée, [de sorte] que je croyais tout de bon  
 Que c'était un chien barbet, ou le cul d'un oison,  
 Enveloppé de nœuds, d'un si large panier,  
 Qu'entrant dedans les bancs, elle montrait son derrière.  
 Juste ciel! pensais-je, comment de braves gens
80. Osent-ils s'habiller si ridiculement?  
 Si les hommes étaient sages, ils feraient réflexion  
 Sur ce qu'a dit le grand et puissant Salomon:  
*Détourne ton visage de la femme parée;* (Eccl. 9 v. 8.)  
 Ils tourneraient comme il faut le dos aux dames.
85. Mais Dieu, qui déteste les modes et vanités,  
 Tout le long étendue la fait (à) culbuter.  
 Elle allait roulant par terre, criait tant qu'elle pouvait:  
 Aïe! le cœur! l'estomac! Hélas! Seigneur, hélas!  
 Je n'en puis plus! Jésus! mon Dieu! Vierge Marie!
90. Allez chercher un peu d'eau à la Reine de Hongrie!  
 Vous êtes comme une souche! Courez donc vite(ment)!  
 La voilà mate et faible; les yeux lui tournent.  
 Au vinaigre, au vinaigre! vite de l'eau-de-vie,  
 Ou bien apportez-lui la burette du vin!
95. Secouez-la vigoureusement; le malaise la tue.  
 Toi, cours vite à la cuisine pour lui apporter du bouillon.  
 — Il n'y a bouillon qui vaille, il la faut sur son lit.

<sup>38)</sup> Pour la traduction française, nous devons sous-entendre une conjonction comme: *de sorte que*.

<sup>39)</sup> Lire *vou le quïu* = *vũ l₂ txü* (Cf. A 60).

<sup>40)</sup> *Juste* est français; le patois dit *djõtə*.

<sup>41)</sup> Cette forme *yot* (*yõ*) pour la 1<sup>re</sup> pers. sing. du pronom personnel, forme interrogative, n'est plus usitée de nos jours. On dit *yə*: *i sã*, *sã-yə?* (Cf. v. 131, 166, 713); mais il paraît qu'elle a existé anciennement.

<sup>42)</sup> Pour éviter l'équivoque (*tourner le dos aux dames comme il faut*, Koh. 84) j'ai traduit: *ils tourneraient comme il faut le dos aux dames*.

<sup>43)</sup> Cf. A, note 40. M. X. Kohler (v. 85) a lu: *faisé cambisê* = *la fit culbuter*. Inexact. A 64 et B 86 ont: *lait fai ait cambysaj* = *la fait (à) culbuter*.

<sup>44)</sup> C'est le mot habituel pour dire *faible*, dérivé de *fle*(bi)le. L'Ajoie dit *xëlə*.

- Portai lait doucement, aiyin<sup>45)</sup> quïeusain<sup>46)</sup> de lé,  
Schu tot de son chinfo, de son scharsche et pennie.—
100. Atreman vos l'allaj rédurre en l'agonie<sup>47)</sup>.  
Vitte l'appotiquiair : quïu? Monsieu Visautrou,  
Et le bairbier Cusiffle, ait l'en sçain long lés dou,  
Ait va meut allai pi le medicin Tuëtot,  
Ne fa<sup>48)</sup>, ce n'a qu'in fo, in Rigat<sup>49)</sup>, in Nigot.—
105. Voici get visautrou qu'aipporte in laivement,  
Allons Monsieur Cusiffle, schoschai yi vitement  
*Ad quid perditio haec?* Maidaime en veut meurri,  
*Ignoti nulla est curatio morbi.* — *Hippocrate.*  
Vos éte li les braits crougie comme in Jôcrice;
110. *Contra vim mortis non est medicamen in hortis,*  
Vos sairrait bin paiyie de vos poënes et labeurs;  
*Principiis obsta serò medicina paratur;*  
Ne yét couë<sup>50)</sup> de Dortor que lai peuye<sup>51)</sup> voirri,  
Ait l'a certain que g'a le cie que lait puni<sup>52)</sup>,
115. lait facultaj meme<sup>53)</sup> aivo tot son laitin  
Ne sairrait rémédiaj ait in tchétoi<sup>54)</sup> divin;  
I gremme gèt les dents, son visaige<sup>55)</sup> â tchaingie, 95  
Certò d'in virre-main I vait étre virie. 96  
Helaj! mon Dieu helaj! I tire les derie, 97|
120. Yét gèt le raincoiyat I pait pot l'atre vie: — 98|  
Qué dannage de lé! I vin de trépessaj 99  
Vain couïalain<sup>56)</sup> aipré lé Iainqu'en l'éternitaj, 100  
Aiffin de remairquaj de qué cotaj yadrèt: 101  
I tire devoi le cie; voyan se yentrerét — 102

<sup>45)</sup> C'est à mon corps défendant que j'ai traduit *ëyi* non par: *ayons*, mais par *ayez*, qui convient mieux au sens. L'impératif vâdais est: *ëya, ëyî, ëta*. — Dans sa *Grammaire patoise*, Biétriix donne: *aiye, aiyans, aiyins*; Guélat donne: *euche, euchins* (*ayons* et *ayez*). — Comme au subjonctif, on a la forme *ëyi* (*äxxî*) pour les trois personnes du pluriel, ce *ëyi* peut aussi être une forme analogique pour la 2<sup>e</sup> plur.; mais je répète que dans le Vâdais, surtout le Val Terby, *ëyi* = *ayons* et *ëta* = *ayez*. (Cf. Contejan à Montbéliard: *eu, euchins, euchis*).

<sup>46)</sup> Cf. le vieux frç. : *cuisençon*.

<sup>47)</sup> *Agonie* est français: le patois dit: *ëgõnîä*.

<sup>48)</sup> *Ne fa* signifie: *ne faut*, qui n'a pas de sens ici. Il y a sans doute une erreur de transcription pour *ne fait* (Cf. 568); *nə fë* = *ne fait, non pas*; c'est le contraire de: *si fait*. Ex.: *ë vö fā älä ä l'ötä*. — *ö! nə fë!* = *Il vous faut aller à la maison*. — *Oh! (ne fait) non pas!* (Cf. A 412, note 194).

<sup>49)</sup> Un *rigä* est un bourreau (Cf. *böryä*; Biz. 273: *bouriaux*, A 282, B 399). Le verbe *rigötë* = 1<sup>o</sup> v. tr. *bourreauder, tourmenter*: *ë rigötä sō txvā, sëz-övrîä* (*ouvriers*); 2<sup>o</sup> v. intr. *peiner, vivre misérablement*: *tötä së vîä ë n'ë fë kə rigötë*. [Cf. Bourn., *rigë* = *fatiguer, être exténué*]. On a le subst. *î rigötä* = *pauvre diable peu adroit, malchanceux, qui entreprend mal son travail, le fait péniblement et toujours avec des empêchements*;

- Portez-la doucement, ayez soin d'elle,  
Surtout de son béguin, de son cercle et panier;
100. Autrement vous l'allez réduire à l'agonie.  
Vite l'apothicaire! — Qui? — Monsieur Visautrou,  
Et le barbier Cusiffle; ils en savent long les deux.  
— Il vaut mieux aller chercher le médecin Tuetout.  
— Non (faut) pas, ce n'est qu'un fou, un bourreau, un nigaud.
105. Voici déjà Visautrou qui apporte un lavement.  
— Allons, monsieur Cusiffle, soufflez-le-lui vite!  
— *Pourquoi cette perte?* — Madame en mourra!  
— *Il n'y a pas de remède pour un mal inconnu.*  
— Vous êtes là les bras croisés comme un Jocrisse!
110. — *Contre la force de la mort, il n'y a point de remède dans*  
— Vous serez bien payé de vos peines et labeurs. [*les jardins.*  
— *Oppose-toi aux débuts (du mal), la médecine arrive*  
*[trop tard.*
- Il n'y a (queue de) aucun docteur qui la puisse guérir;  
Il est certain que c'est le ciel qui l'a punie.
115. La Faculté [elle]-même avec tout son latin  
Ne saurait remédier à un châtement divin.  
Elle grince déjà les dents, son visage est changé;  
Certainement d'un tour de main elle va être (virée) morte!  
Hélas! mon Dieu, hélas! elle tire les derniers [souples].
120. Elle a déjà le râle; elle part pour l'autre vie.  
Quel dommage pour elle! Elle vient de trépasser!  
Allons doucement après elle jusqu'en l'éternité,  
Afin de remarquer de quel côté elle ira.  
Elle tire devers le ciel; voyons si elle y entrera.

*s'ā ī pōar rigōtā, dira-t-on d'un individu qui, p. ex., aura la chance d'avoir son cheval malade au moment où il en aurait besoin; part-il avec un chargement, sa voiture verse ou bien une roue se brise. — Un autre subst.: lē rigōtarā = 1<sup>o</sup> tourment, vie pénible: kē rigōtarā nōz-ē ēdē! 2<sup>o</sup> voirie: sō tōvā ā krāvē, ē l'fā mwānē ā lē rigōtarā = son cheval est crevé, il faut le mener à la voirie.*

<sup>50</sup>) Littéralement: *il n'y a queue de docteur* (Cf. B 522, 602). Voir *Arch. IV*, n<sup>o</sup> 41 str. 4. *Dortor*, faute de copie pour *doctor*.

<sup>51</sup>) *pāyā*, 3<sup>e</sup> pers. sing. subj. prés. = *puisse*. Vieille forme donnée encore par Guélat, mais qui a disparu; de nos jours on dit: *ī pōyaxā*.

<sup>52</sup>) Ce n'est pas le présent: *la punit*; il faut lire *l'ait puni* = *l'a punie*; le présent est *lē pūnā*.

<sup>53</sup>) Manque ici un mot; Koh. 115 écrit: *lé-même, lē* = *elle*. (Cf. 121, 122)

<sup>54</sup>) C'est le seul mot que nous ayons pour *châtiment*. Cf. le vieux franç.: *chastoi*.

<sup>55</sup>) On prononce *vēzēdjā*; *visaige* est à demi français.

<sup>56</sup>) Cf. A, note 50.

125. De lait Sainte Cité vait cakai en lait poërte, 103  
 Saint Pierre euvris me l'heut, I seut cele<sup>57)</sup> qu'á moërte. 104  
 Quiu cake ciallot?<sup>58)</sup> à ce in Carémentran? 105  
 le cie n'a paiyu fait po ces soerte de gens,  
 Vos etes enne aiffrontan, vos mokai vot de duë?
130. Retirie vot, vou bin vos voirrait d'âtre juë.  
 Allai vot zan vos dis ye, quiudie vot me trompai?  
 Si m'engnuë<sup>59)</sup> vos airrait de mes schai schu le naj. —  
 Se botte ai recremi<sup>60)</sup>, cake encot enne foi: 107  
 Piere di, euvran yi, di moins ran que po voi, 108
135. Se pourrait craibin être quiéque tchose d'aidroi. 109  
 Ait deviré<sup>61)</sup> ses schaj r'euvre encot enne foi. — 110  
 Comme I feut eschtangaj<sup>62)</sup> devain le pairraidi, 111  
 Saint piere dite m'impo, pot quiu m'aivin vot pri?  
 Yèt grainte difference d'etat entre nos dou,
140. Car y seut grose Daimé, vot in grossie patchou,  
 va le reschpait qu'en dait es gens de mait faïçon?  
 Se vos étin schu teëre vos tchaingerin de ton  
 les gens de l'atre monde m'ain fait civilitaj;  
 Main de vot ne reci que des grosieretaj,
145. les daimes de mitenain ain droit d'entraï pair tot  
 I m'en vait hattement protaischtai contre vot. —  
 Entraï Maidaimé entraj, yen seut pu que content;  
 Main, sain vos dérobaï, I ne veut p'atremé.  
 I n'aivai pe pri garde que lai poërte di cie 113
150. N'het que trois pies de há et de lairge dou pies; 114  
 Main daivo son pennie sche lairge qu'in airboi 115  
 Ne poyet se fêchie<sup>63)</sup> dain in poertche sch'étroi,— 116  
 I se schin-ne<sup>64)</sup>, se pyaiye, se mamanne et se corbe,  
 Ait yi feut impossible d'entraï daivo ses robbes,
155. En lait presse, en lait vire, et mágrai tot çolli: 117  
 lait Daimé et les haiyons demourran<sup>65)</sup> aidet li: 118  
 En lait vire et revire en long, de boüic en boize 121  
 Main son hairnatchement envarde<sup>66)</sup> qui ne pése 122  
 Maidaimé, aittente dont qu'en relairgeait lait poërte,— 123
160. Çoci n'a pe baiti pot gens de votre soërte, 124

<sup>57)</sup> Le mot *cele* a été corrigé dans le ms. en *ceté* (Koh. 126) Je n'en vois pas la nécessité. La forme, inusitée aujourd'hui, doit avoir existé au temps de Raspieler. (A 85 a *celé* et B 126 *cele*). Cf. B 178.

<sup>58)</sup> Cf. A, note 51.

<sup>59)</sup> M. X. Kohler (Koh. 132) a fait un gros contre-sens en traduisant *m'āñūā* par : *si je m'ennuie*. Cela n'a aucun sens. Dans le Val Terby, on emploie encore *s'āñūē* (*s'āñūē*) dans le sens étymologique: *inodiare* = *se fâcher*. Traduire donc : *si je me fâche*.

<sup>60)</sup> Ce mot *recremi* ne nous est connu que par les Gloss. A et B. Il est complètement perdu de nos jours.

<sup>61)</sup> Il y a évidemment ici une faute de copie; il ne faut pas lire :

125. De la Sainte Cité [elle] va frapper à la porte :  
 — Saint Pierre, ouvrez-moi l'huis ; je suis celle qui est morte.  
 — Qui frappe ici ? Est-ce un masque de carnaval ?  
 Le ciel n'a pas été fait pour ces sortes de gens.  
 Vous êtes une effrontée ; vous moquez-vous de Dieu ?
130. Retirez-vous, ou bien vous verrez d'autres jeux !  
 Allez-vous-en ! vous dis-je ; croyez-vous me tromper ?  
 Si je me fâche, vous aurez de mes clefs sur le nez !  
 Elle se met à redoubler, [elle] frappe encore une fois.  
 Pierre dit : Ouvrons-lui, du moins rien que pour voir ;
135. Ce pourrait, par hasard, être quelque chose de comme il faut.  
 Il retourne ses clefs, (r)ouvre encore une fois.  
 Lorsqu'elle fut fièrement dressée devant le paradis :  
 — Saint Pierre, dites-moi un peu, pour qui m'avez-vous prise ?  
 Il y a une grande différence d'état entre nous deux,
140. Car je suis (grosse) grande dame, vous un grossier pêcheur !  
 Où est le respect qu'on doit aux gens de ma façon ?  
 Si vous étiez sur terre, vous changeriez de ton.  
 Les gens de l'autre monde m'ont fait civilité ;  
 Mais de vous [je] ne reçois que des grossièretés.
145. Les dames de maintenant ont droit d'entrer partout ;  
 Je m'en vais hautement protester contre vous !  
 — Entrez, madame, entrez, j'en suis plus que content,  
 Mais sans vous dévêtir ; je ne veux pas autrement.  
 Elle n'avait pas pris garde que la porte du ciel
150. N'a que trois pieds de haut, et de large deux pieds ;  
 Mais avec son panier aussi large qu'un arc-en-ciel,  
 Elle ne put s'introduire dans un porche si étroit.  
 Elle se penche, se plie, se malmène, se courbe,  
 Il lui fut impossible d'entrer avec ses robes.
155. On la presse, on la tourne, et malgré tout cela,  
 La dame et les habits demeurent toujours là.  
 On la vire et revire, en long, de travers,  
 Mais son harnachement empêche qu'elle ne passe.  
 — Madame, attendez donc qu'on rélargisse la porte.
160. Ceci n'est pas bâti pour gens de votre sorte.

*deviré* (*dēvirē*, passé défini), mais *dévire* (*dēvirā*), présent = il *détourne*, seul sens qui convienne (Cf. A 91).

<sup>62</sup>) Cf. A, v. 92, note 54.

<sup>63</sup>) M. X. Kohler traduit *se fetchie* par *se glisser* ; peu exact. Nous avons ici le mot dérivé du latin \**figicare* = *se ficher, s'introduire*.

<sup>64</sup>) *Se schinnai* (Cf. A, v. 102) vient de *clinare* (Cf. *Chanson de Roland* v. 3727 : *dessus les espalles ad la teste clinée*).

<sup>65</sup>) *Demourran* est le présent et non l'imparfait *demeuraient*, comme traduit M. X. Kohler (v. 156).

<sup>66</sup>) *Envardai*, donné au Glossaire B, signifie littéralement *engarder*, c'est-à-dire *empêcher*.

- Vos daivin<sup>67)</sup> bin sçaivoi que *Dominus dixit*,  
*Qu'am angusta porta quae ad vitam ducit* Math. 7 v. 19.  
 Saint Piere tot d'in co yi scho lait poërte â naj, 125  
 Digeain, Daimè di monde allaj vot pormannaj.<sup>68)</sup> 126
165. Hot, hot se pansèt ti, voici enne peutte aiffaire, 127  
 I graitte ses oraiyes: ha duë que veut ye faire! 128  
 I vait, I vin trepainne<sup>69)</sup>, ses pies sembairraissan 129  
 Dain son pennie de scharsche ait s'entchevatrenan 130  
 En velain<sup>70)</sup> se depoire vait yugie d'in tallon. 131
170. Et s'en vait bottequïulain<sup>71)</sup> a palais de Pluton. — 134
- Lés dannaj trémoullin faizin lait peutte tchiere 135  
 Ait quiudin être encot quiéque neuve tchadiere, 136  
 vou enne grose Cuve pot les trétu sallaj 173  
 Cot des fïoses de laj, étin to dézollaj. 138
175. In Diaile lait voyaint se bottet a gonschaj, 139  
 ait l'ére sch'en colleure qu'at manké de cravai — 142  
 ait yuvai le grangnat<sup>72)</sup>, et yi faizai<sup>73)</sup> lai potte, } 141  
 des oraiyes de traivée, que quïeuë ci cele sotte?  
 Ne fayai pu que lé pos nos mentre en bésagne, 140
180. le Ruale décombraït enne tåle carangne. —  
 Que veni vot pi dain cés prégeons sche fondes? 143  
 Vos fairrin cent fois meut de demouraj â monde 144  
 Nos sons ci yun schu l'atre serraj cot dés airans, 145  
 laïvou botterain<sup>74)</sup> nos vos laïrges haibeyement? 146
185. Retornaj schu lait teére, daïvo vos artifices 147  
 Vos peupleraït l'enfée pu que tot vos<sup>75)</sup> malices. — 148

<sup>67)</sup> La forme *daivin* est l'imparfait: *vous deviez*. On attendrait plutôt ici, comme A 108, *vos dairrin* = *vous devriez*.

<sup>68)</sup> *Pormannai* (*põrmãñē*), avec métathèse de l'*r*, n'existe plus de nos jours. Le dictionnaire de Guélat a *pormenai* et *promenai*; mais cette dernière forme est la seule usitée; j'ai cependant noté à Damvant (Haute-Ajoie) une forme *pwërmãñē*.

<sup>69)</sup> Bien lire ici *trepainne* et non *trépainne*, comme M. X. Kohler. L'Ajoie a encore un vieux verbe *trëpñā*, donné dans le dictionnaire de Biéatrix (*treupegnîe*).

<sup>70)</sup> *Velain* n'est pas la forme régulière formée de l'infinitif *võyē*; il faut la rattacher à un infinitif *välē*, donné par Guélat, et qui a dû exister en même temps que *võyē*. Biéatrix conjugue le présent indic.: *i vǎ, tǎ vǎ, ě vǎ, nõ voyǎ, vǎ vǎlĕ, ě vǎlǎ*. Le vâdais dit: *nǎ vǎlǎ; vǎyē; i vǎ, i vǎlō* (*je voulais*), *i vǎrō* (*je voudrais*).

<sup>71)</sup> *Bottequïulain* est le participe présent. M. X. Kohler (v. 170), comme M. Folletête (v. 116), traduisent fautivement par *bousculer*. — Remarquons du reste que ce mot signifie non *bousculer*, mais *culbuter*. Le Val Terby a encore le mot: *bõrtxülĕ*. Guélat donne *bõltxülĕ*. (Cf. A, v. 116, note 64).

<sup>72)</sup> Le mot, cité au Gloss. A, est écrit: *graingnat*; les textes A 123 et B 177 ont *grangnat*. Serait inconnu sans le Glossaire.

- Vous deviez bien savoir que le Seigneur a dit:  
*Combien étroite est la porte qui mène à la vie.*  
 Saint Pierre tout d'un coup lui ferme la porte au nez,  
 Disant : Dame du monde allez vous promener!
165. Ho ho! (se) pensa-t-elle, voilà une vilaine affaire!  
 Elle gratte ses oreilles : Ah! Dieu, que veux-je faire?  
 Elle va, elle vient, trépigne, ses pieds s'embarrassent;  
 Dans son panier de cercles ils s'enchevêtrent.  
 En voulant se déprendre, [elle] va glisser d'un talon,
170. Et s'en va culbutant au palais de Pluton.
- Les damnés tremblaient, faisaient (la) vilaine figure;  
 Ils croyaient (être) que c'était encore quelque chaudière neuve  
 Ou une grosse cuve pour les tous saler  
 Comme des bandes de lard; [ils] étaient tout désolés.
175. Un diable, la voyant, se mit à gonfler;  
 Il était si en colère qu'il manqua d'en crever.  
 Il levait le groin, il lui faisait la moue,  
 Des oreilles de travers: Que cherche ici cette sotte?  
 Il ne fallait plus qu'elle pour nous mettre en besogne!
180. Le diable détruise une telle carogne!  
 Que venez-vous chercher dans ces prisons si profondes!  
 Vous feriez cent fois mieux de demeurer au monde.  
 Nous sommes ici l'un sur l'autre, serrés comme des harengs;  
 Où mettrons-nous vos larges habillements?
185. Retournez sur la terre: avec vos artifices,  
 Vous peuplerez l'enfer plus que toutes nos malices.

(A suivre.)

<sup>73)</sup> Le ms. A 123 a *fazai*, faute de copie pour *faizai*. Il faut lire ici l'imparfait: *yüvĕ, fĕzĕ*, et corriger la traduction que j'ai donnée A 123: *yüvĕ, fĕzĕ*, passé défini; c'est une erreur à rectifier.

<sup>74)</sup> Il faut traduire ici par le futur *mettrons* et non par le conditionnel prés. *mettrions*, comme M. X. Kohler (Koh. 184); le ms. a *botterain* et non *botterin*.

<sup>75)</sup> Ici évidemment il y a une faute de copie pour *nos malices* (Cf. Biz. 148, A 132).